

Le Congrès de l'U.F.S.F. qui s'ouvre aujourd'hui coïncidera avec les « noces d'argent » de notre Association.

Vingt-cinq ans de travail, vingt-cinq ans de lutte... pour arriver à quoi? Voilà la question que nous pouvons nous poser aujourd'hui en évoquant la fondation de notre mouvement et le chemin parcouru.

Je me rappelle encore très nettement cet appel paru au printemps 1909 dans *La Française* pour convier ses lectrices à organiser une association ayant pour but le suffrage et je me rappelle fort bien l'impression qu'il me produisit. Comme beaucoup de femmes, je n'avais alors aucun désir spécial de m'occuper du vote; très attirée par les œuvres d'entraide qui me semblaient un devoir et une nécessité pour lutter contre les injustices sociales, j'avais été appelée, en y participant, à juger de la misère et de l'exploitation du travail des femmes. Et c'était surtout pour entraîner les ouvrières vers le syndicalisme, organe d'éducation et de lutte que, depuis quelques années, je m'étais inscrite au Conseil National des Femmes. Mais le droit de vote pour lequel on nous demandait de nous grouper, à quoi bon? Était-ce bien notre affaire? que pourrions-nous y apporter d'utile? Ne perdriions-nous pas notre temps à nous mêler de questions pour lesquelles nous n'étions pas faites?

Ce fut mon mari qui répondit à mes objections en m'affirmant que le meilleur moyen de lutter contre l'exploitation du travail des femmes était d'obtenir pour elles le Bulletin de vote et ce sont les arguments qu'il me donna qui m'incitèrent à assister « en observateur » à la réunion organisée par Mme Jane Misme dans les salons du Cercle de la Française.

Une femme énergique, à l'accent étranger, présidait. C'était Mme Jeanne Schmahl qui deux ans auparavant avait remporté un grand succès en obtenant du Parlement qu'il reconnaisse à la travailleuse la libre disposition de son salaire. Amie de la Duchesse d'Uzès, elle avait, grâce à son appui, obtenu cette brèche importante à l'incapacité de la femme mariée, et c'est avec son concours qu'elle voulait également entreprendre cette nouvelle lutte pour les droits politiques des femmes.

Mariée à un Français, Mme Jeanne Schmahl, d'origine anglaise, était restée en relations avec les femmes Anglo-Saxonnes et c'est ainsi qu'elle venait d'être sollicitée par Mrs Chapman-Catt, fondatrice de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes, en vue de créer une association capable de représenter les Françaises au sein de l'organisation internationale.

Il existait bien, à Paris, l'association fondée par Hubertine Auclert, mais elle n'était pas conçue assez largement pour représenter le féminisme français et d'ailleurs, Hubertine Auclert, très indépendante n'aurait sans doute pas accepté de rentrer dans le cadre d'une grande organisation internationale ayant ses règles et sa discipline.

Mme Jeanne Schmahl et Mme Misme firent donc appel aux associations féminines existantes pour qu'elles envoient des déléguées susceptibles de constituer la nouvelle association. Mme Schmahl prit la présidence; la Duchesse d'Uzès et Mme Blanche-Schweig furent nommées vice-présidentes, l'une représentant la haute société, l'autre les travailleuses. Mme Misme eut la charge du secrétariat général. Le bureau ainsi constitué délègua Madame Schmahl et Mme Jane Misme au Congrès de l'Alliance Internationale qui se tenait à Londres le mois suivant afin d'y apporter l'adhésion de la nouvelle association. Dans le groupement, dont je compris aussitôt la portée, j'avais moi-même accepté de m'occuper de l'organisation de groupements suffragistes départementaux, car s'il existait quelques associations féministes à Paris, il n'y avait à ce moment dans nos départements que des bonnes volontés isolées et aucune organisation pour relier leur efforts avec Paris. Les premiers groupes fondés par l'Union pour le Suffrage des Femmes furent Rouen, Nice, Nîmes et Lyon.

Inutile de rappeler combien il était difficile à ce moment de réunir des femmes sous l'étiquette du suffrage et nous devons être particulièrement reconnaissantes aux membres de l'enseignement qui

les premières nous firent confiance et nous aidèrent à vaincre les préjugés. C'est à l'école de Fontenay, le jour de la réunion des anciennes élèves que, dès 1910, je trouvai parmi les directrices des Ecoles Normales et des Ecoles Primaires Supérieures, les premiers appuis pour lancer notre mouvement. Notre esprit de neutralité avait plu à ces femmes d'élite toutes disposées à travailler au succès de notre cause, mais qui auraient nettement refusé leur concours à un groupement, ayant des tendances politiques ou confessionnelles.

Il serait trop long de rappeler ce que fut depuis lors la vie de l'U.F.S.F. Après Mme Jeanne Schmahl qui occupa peu de temps la présidence de l'U.F.S.F., celle-ci fut confiée à Mme Vincent, puis enfin à Mme de Witt-Schlumberger à laquelle l'Union pour le Suffrage des Femmes doit en grande partie son succès et son autorité morale. Petite-fille de Guizot, ardemment attachée à toutes les œuvres de moralité, Mme Schlumberger comprit très vite ce que le vote des femmes pourrait apporter au Pays au point de vue moral et social.



Mme de Witt Schlumberger

« Nous n'avons pas le droit, disait-elle, de rester chez nous bien tranquillement à notre chaud foyer quand des millions de femmes ont besoin de nous; pas le droit de nous demander si nous avons ou non du talent de parole pour exposer nos idées et s'il nous est pénible ou non de nous mettre en avant ». Mère de six enfants, notre présidente sentait profondément l'horreur de la guerre et ne pouvait comprendre que toutes les femmes ne se liguent pas contre l'abominable fléau qui pouvait jeter les uns contre les autres des hommes n'ayant aucune raison de se haïr et dont la politique seule faisait des meurtriers. Ses cinq fils et son gendre firent héroïquement la guerre et elle eut l'immense chagrin d'y perdre un de ses fils. Plus que jamais, Mme Schlumberger voulut, après la guerre unir notre action pour le suffrage des femmes et la campagne pour l'organisation de la paix. Quand elle mourut en 1924, ce fut pour notre association et pour moi-même un deuil cruel. J'avais travaillé avec joie aux côtés de cette admirable femme comme secrétaire générale et sans elle la tâche me paraissait bien lourde malgré l'appui et le concours d'un Comité actif et dévoué. Unies par une même volonté, nous avons depuis lors essayé de continuer son œuvre, sentant comme elle que le bulletin de vote que nous réclamons était nécessaire non seulement pour obtenir nos droits, mais pour accomplir nos devoirs et servir notre idéal social et moral. C'est d'ailleurs en s'appuyant sur le rôle social des femmes dans les pays où les femmes avaient conquis leurs droits que l'U.F.S.F. a toujours fait sa propagande et aujourd'hui, comme hier, l'U.F.S.F. s'est toujours appliqué à créer parmi ses membres cet esprit d'entente et d'union que Mme de Witt désirait si ardemment voir régner entre nous.

Ce que furent nos démarches au Parlement, ce que fut notre activité suffragiste elle-même, nos amies le savent. Et à quoi bon parler de nos efforts, puisque ceux-ci n'ont pas encore abouti. Ce que nous pouvons dire pourtant, c'est que si nous n'avons pu réussir à convertir tous les parlementaires, conversion difficile d'ailleurs pour ceux qui craignent la répercussion d'une nouvelle réforme sur leurs propres élections, nous avons été parmi les premières à agir sur l'opinion publique et à l'amener à nos idées. D'autres organisations ont existé avant nous; d'autres sont nées depuis la guerre; nous reconnaissons volontiers qu'elles ont contribué, les unes et les autres, à cette œuvre d'éducation et que leur diversité même a permis d'atteindre tous les milieux sociaux. C'est d'ailleurs parce que nous reconnaissons l'utilité des formations de tendances différentes qu'il nous a toujours paru péril que les associations féministes françaises, se considèrent entre elles comme des rivales et non comme des alliées ayant toutes un même but et des préoccupations analogues.

En résumé, si l'opinion publique est gagnée, la cause ne l'est pas et si nous pouvons nous réjouir de ce qui a déjà été fait, nous devons surtout nous rendre compte de ce qui reste encore à faire.

Et c'est pourquoi, en ce jour anniversaire de la fondation de notre association, nos regards doivent se porter non pas vers le passé, mais vers l'avenir; nous aurons le droit de nous féliciter que le jour où nous aurons triomphé.

D'ici là, travaillons.

C. Brunsvicg

1934-30-06
n° 1115